

Une politique nationale du film

Léo Bonneville

Numéro 71, janvier 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/51448ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonneville, L. (1973). Une politique nationale du film. *Séquences*, (71), 2–3.

Une politique nationale du film

Depuis notre dernier éditorial, ⁽¹⁾ il s'est passé "quelque chose" dans la politique fédérale canadienne. Si le parti au pouvoir reste le même, des hommes nouveaux sont entrés au gouvernement. Toutefois, bien que la Secrétaire d'Etat ait un nouveau titulaire, nous croyons que la politique sur le cinéma élaborée par l'ancien devrait se poursuivre. Que signalait donc l'honorable Gérard Pelletier dans son allocution du quatre juillet dernier ?

* * *

Il est urgent de coordonner les activités cinématographiques des institutions fédérales et de décloisonner ces activités pour assurer un meilleur développement du secteur public de l'industrie. En somme, il s'agit d'une réorganisation et d'une démocratisation. Voyons donc les propositions concrètes.

— Tout d'abord la création d'une Commission consultative composée de représentants de cinq institutions culturelles fédérales (O.N.F., Radio-Canada, Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne, Conseil des Arts, Archives publiques) et de cinq représentants du secteur privé. Quel rôle jouera cette Commission consultative ? Entreprendre et diriger des études dans le domaine du film. Par exemple, examiner les méthodes actuelles de distribution (ça s'impose), réviser les règlements tarifaires et douaniers (aider la venue de films en version française). De plus, conseiller le Secrétaire d'Etat en matière de cinématographie.

— C'est peut-être du côté de l'O.N.F. que les espoirs sont les plus prometteurs. En effet, l'O.N.F. devra participer davantage à la formation de cinéastes et de techniciens. N'est-ce pas encourager les nombreux jeunes qui veulent se diriger vers une carrière cinématographique ? Ils cesseront de songer à aller à l'étranger pour apprendre le cinéma quand nous avons tout près de nous une maison magnifiquement équipée pour préparer des gens de cinéma.

— A l'avenir, Radio-Canada donnera une place plus grande dans sa programmation aux productions canadiennes (aussi bien de l'O.N.F. que du

(1) Voir *Séquences*, no 70, octobre 1972, p. 2.

secteur privé). Nous espérons qu'une Société comme Radio-Canada n'hésitera pas à investir dans des productions canadiennes tout en prenant sans doute des risques calculés.

— S'il faut se réjouir de constater que le budget de la Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne a été augmenté de dix millions de dollars, nous avons raison d'attendre d'elle plus de discernement dans l'octroi de subventions et de prêts. Car nous avons vu, dans le passé, des sommes considérables englouties pour abrutir la population de chez nous avec des Après-Ski, des Pile ou face, des Diable est parmi nous. . . Ce n'est pas tout de produire, faut-il encore que la production en vaille les frais.

— Quant au Conseil des Arts, nous comprenons qu'il lui revienne d'encourager de son aide les techniciens, les réalisateurs, les organismes qui se consacrent à la conservation et à la diffusion des films ainsi que ceux qui favorisent les échanges d'information. Nous pouvons dire à nos lecteurs que, depuis de nombreuses années, Séquences reçoit un appui encourageant du Conseil des Arts.

— Enfin, il est évident qu'un Bureau des festivals devenait nécessaire pour coordonner et administrer la représentation du cinéma canadien dans les festivals du film chez nous et à l'étranger. Nous dirions : surtout à l'étranger. Car il importe alors de trouver les méthodes les plus efficaces de promotion, de publicité et de diffusion du film canadien. Cela éviterait des procédés de goût douteux dont nous avons été témoin à Cannes ces dernières années.

L'honorable Gérard Pelletier a laissé en suspens le problème de la distribution. Après une étude sérieuse de la distribution chez nous et à l'étranger, viendront les mesures nécessaires. Nous espérons qu'elles permettront de hâter la venue de films étrangers sur nos écrans tout en respectant les données culturelles des populations locales et favorisant la sortie rapide des films produits au Canada.

* * *

S'il faut applaudir à toutes ces dispositions, il faut encore regretter de ne rien voir venir du côté de Québec.

Léo Bonneville